

PARÂIT TOUS LES 15 JOURS
A DISCUTER, A REPRODUIRE,
A FAIRE CIRCULER
Abonnement (2 carnets de timbres
pour un an)

Cinquième zone
11, rue S. ALLENDE
92220 BAGNEUX

TEL : 06 03 63 70 61

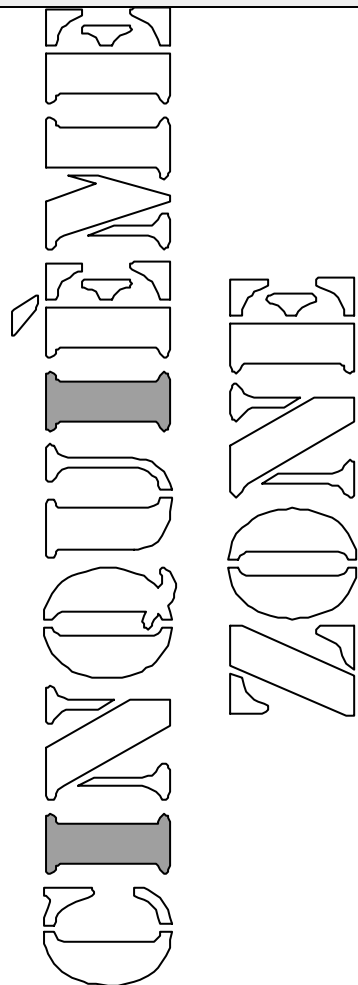
Site : www.cinquieme-zone.org

Mail :

cz.courrier@cinquieme-zone.org

21 avril 2001

N°111



ABONNEMENTS

1) Je désire recevoir 1, 2 ou 3 exemplaires de *Cinquième zone* à chaque parution (ci-joint 2 carnets de timbres).

2) Je souhaite entrer en contact avec *Cinquième zone*.

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

PILE JE GAGNE, FACE TU PERDS !

Face à la vague de licenciements annoncés par toute une série de groupes géants (Philips, Danone, Ericsson, Pëchiney, etc.) qui font des profits géants aussi, l'idée a été lancée d'interdire les licenciements dans les entreprises qui font des profits. C'est l'exemple même de la fausse bonne idée.

On comprend qu'elle séduise les travailleurs des usines concernées, révoltés d'être virés après avoir rempli les caisses des actionnaires et enragés que leur malheur augmente encore leur fortune : à l'annonce des licenciements, l'action de Danone est montée en Bourse et celle de Mark & Spencer a crevé les plafonds. Même Jospin (spécialiste de la lutte contre les licenciements comme on sait depuis qu'il avait promis d'empêcher la fermeture de Renault Vilvorde, avant son élection, qu'il a laissé fermer immédiatement après), même Jospin, donc, a dit à la télévision vouloir rendre les licenciements plus difficiles pour les entreprises qui gagnent de l'argent.

On ne voit d'abord vraiment pas pourquoi il serait normal que ceux qui travaillent dans des entreprises qui ne gagnent pas d'argent ou qui en perdent se retrouvent au chômage ! AOM, Air Liberté et Air Littoral, les compagnies aériennes dont le Baron Sellière, parrain du syndicat des patrons, est actionnaire perdent des sommes énormes, paraît-il. Est-il plus acceptable que leurs employés soient expédiés à l'ANPE que ceux de Danone ou de Philips ? C'est absurde !

Licencier, pour un patron, c'est le fonctionnement normal de l'économie. Quand les affaires vont mal, les entreprises licencient soit parce qu'elles sont éliminées par des concurrents, soit pour augmenter leur rentabilité et se remettre à gagner de l'argent. Imparable ! C'est l'argument béton qui a été servi aux centaines de millions de licenciés sur la planète ces vingt-cinq dernières années.

Quand l'économie va mieux et que les actionnaires accumulent les milliards ? Pareil, on licencie. Parce que, si Philips conserve tout son personnel, ses concurrents, Nokia ou Ericsson en profiteront pour améliorer leur productivité (produire plus avec le même personnel ou produire autant avec moins

d'ouvriers), les appareils de ces firmes seront moins chers, ils se vendront mieux, Philips perdra des parts de marché et coulera... ce qui l'autorisera à licencier. Logique ! Il faut donc licencier aujourd'hui pour ne pas perdre d'argent demain.

Il n'y a pas d'autre règle du jeu dans le système économique actuel. C'est pile je ne gagne pas assez d'argent et je te vire. Face, je fais fortune et tu perds ton emploi.

Pas drôle ? Non, pas drôle. Mais, pour se défendre, il faut connaître les vraies règles du jeu et ne pas se laisser tromper !

Face aux licenciements —comme a une bonne partie des fléaux qui frappent la population— il n'y a pas d'autre issue que de changer, une bonne fois les règles du jeu : **interdire les licenciements, tous les licenciements** (sans reclassement). Impossible ? L'économie n'y survivrait pas ? Probable, certain même. Alors, changeons l'économie et, tant qu'on y est, le monde.

**S'IL VOUS PLAÎT,
MERCI,**

ENCORE !

Merci à Sam de Fresnes, à Michel et Jackie de Gif, à C. de la Réunion, à Fabien d'Aubenas, et à Bernard de Montceaux-Mines qui ont envoyé des chèques de soutien à CZ. Merci aussi à Geneviève, Jean-René et Marie-France de Paris, à Hervé de Versailles, à Dominique de Strasbourg à H. d'Arzon et à G. de Croix-Comtesse qui renouvellent leur abonnement. Et bienvenue aux nouveaux : C. d'Egly, Anne-Marie d'Evry, Michel de Bretagne, Bernard de Gennevilliers, F. de Paris et François de Rouen qui s'abonnent ainsi qu'à Pierre d'Annamasse qui veut recevoir une dizaine d'exemplaire pour les distribuer. Merci enfin à Yazid de Limay pour son mot (on se téléphone !) et à Ruth de Gonesse pour le sien (on t'écrit). Le prix du chèque du mois est décerné à BdF de Foix avec la mention : « Doit continuer à progresser » !

C'EST NOUVEAU, ÇA VIENT D'AMERIQUE, EN FRANCE, ON BOYCOTTE.

Quand l'Erika a coulé, le boycott de Total a échoué. Le boycott, comme le Rock & Roll, est une tradition anglo-saxonne. C'est si nouveau que certains sont contre. Ils ne savent pas qu'il y a une trentaine d'années, le boycott du raisin en Californie a permis de sortir les ouvriers agricoles mexicains d'une condition épouvantable et d'obtenir un statut et un syndicat. Maintenant aussi, en France, il y a non seulement des bons groupes de Rock, mais aussi du boycott. Le gigantesque groupe Danone a décidé de fermer quelques usines de biscuits pour améliorer sa productivité. Désespérés, les salariés de Calais ont appelé, en réaction, à ne plus acheter de produits Danone. Et ça marche, même si c'est difficile, car Danone c'est tellement de marques qu'il est facile de se tromper. Pourtant certains disent qu'il ne faut pas boycotter car ça va priver encore plus de boulot les Danone, et, comble d'horreur, favoriser les marques étrangères. En réalité, Danone ne fait que faire ce que toutes les sociétés font et doivent faire. Leur but, c'est l'or et le butin maximum. Sinon elles disparaissent au profit de plus méchantes qu'elles. Pourtant, ces sociétés, malgré leur mentalité de requin sont contraintes à respecter certaines règles : payer leurs fournisseurs, des impôts, un minimum de salaire, ne pas dépasser un plafond maximum d'heures travaillées, etc. Et leur but permanent est de briser ces limites pour prendre par tout moyen un avantage sur leurs concurrents. Ce n'est pas de leur faute, c'est leur unique raison d'être. C'est donc à l'ensemble de la société de se battre pour imposer des règles du jeu. Comme on ne peut pas se battre seul, ce sont les syndicats qui jouent en théorie ce rôle. Mais depuis des décennies, ils le jouent bien mal. Normalement, l'ensemble des travailleurs de Danone aurait dû se mettre en grève totale, et même tout le secteur du biscuit sans distinction de marque. Mais seules les deux usines condamnées ont réagi. Or voilà que toute la population se sent agressée et élargit par le boycott le problème à tout le monde sans exception. C'est une nouvelle forme de solidarité qui permet de suppléer ou de renforcer la lutte syndicale. Car si à chacun de ses méfaits, social ou écologique, un trust voit non seulement ses salariés entrer en lutte mais aussi les autres, il hésitera à deux fois avant de mettre les gens dehors. Et cette hésitation est toute la différence entre la sauvagerie et la civilisation : pas de licenciements sans reclassements, des conditions de travail et de salaires normales, des travailleurs traités autrement que comme du matériel. On peut même aller plus loin et supprimer tout simplement la production dans le but du profit pour la remplacer par la production destinée à satisfaire les besoins ; mais c'est une autre histoire, pour une prochaine fois peut-être. Alors bon boycott, et réfléchissez à ça en mangeant votre Yoplait, en espérant que ça n'appartient pas à Danone.

En France, ce n'est qu'en 1841 que le travail des 12-16 ans a été « limité » à 12 heures et à 8 heures pour 8-12 ans.

AFFRANCHIR LES ENFANTS ESCLAVES, C'EST S'AFFRANCHIR AUSSI !

La presse a reparlé de l'esclavage des enfants à l'occasion des 18 jours d'errance de l'E-tireno, une sorte de vaisseau fantôme, dont on craignait (à tort apparemment) qu'il transporte des dizaines d'enfants-esclaves entre le Bénin et le Cameroun ou le Gabon.

L'esclavage des enfants existe dans toute une série de pays pauvres. Selon l'ONU, ils seraient au moins 250 millions de 5 à 14 ans dans le monde à avoir été ainsi vendus (100 à 200 francs !) comme domestiques ou comme ouvriers agricoles sur des plantations de cacao ou de coton (les marques, par exemple !), épuisés par le travail, mal nourris, souvent battus et parfois victimes de sévices sexuels. 500 millions d'enfants vivent avec moins de un dollar (7 F.) par jour !

C'est une abomination... dont profitent aussi les entreprises des pays riches qui exploitent le coton ou le cacao ! En Europe, au siècle dernier, les enfants travaillaient dans des conditions comparables à celles qu'ils subissent aujourd'hui encore dans beaucoup de pays pauvres. Les choses ont tout de même évolué depuis, heureusement. Et elles évolueront dans le tiers-monde aussi. Mais pas toutes seules ! Là-bas comme ici, les esclavagistes et les négriers ne s'avouent pas volontiers vaincus. Ils faudra leur faire ravalier leurs pratiques d'un autre âge. La tâche des habitants des pays concernés ? Sans doute. Mais aussi celle des habitants des pays plus riches, et des jeunes qui, en luttant contre ce fléau trouveront une tâche à leur mesure : c'est quand même mieux que de zoner !

ON DISCUTE SUR LE SITE DE CINQUIEME ZONE ET ON DONNE SON POINT DE VUE

: la violence dans les lycées et dans les cités, les sans papiers, les listes d'habitants aux municipales. On y trouve aussi les anciens numéros de CZ, Capter, les brochures. Bref, vaut le détour même s'il est encore un peu en travaux.

Je suis égyptien lorsque les Egyptiens sont opprimés, je suis noir lorsque les Noirs sont opprimés, je suis juif lorsque les Juifs sont opprimés et je suis palestinien lorsque les Palestiniens sont opprimés.

Chéhata Haroun, juif égyptien antisionniste, (1920-1981), auteur d'*Un Juif au Caire*